



REGLEMENT CHAMPIONNAT REGIONAL IDF U11 2021/2022

Sauf indication spécifiée ci-dessous, les championnats suivent les règlements édités par la FFRS pour la saison 2021/2022

1. Formule de la compétition

1.1. Le championnat IDF U11 se déroule en plateaux indépendants.

1.2. Jusqu'à 7 jours avant les plateaux les clubs peuvent indiquer par mail à la Commission Roller Hockey IDF :

- S'ils souhaitent faire participer plusieurs équipes
- S'ils souhaitent faire jouer des joueurs licenciés dans un autre club (sauf dans le cas d'ententes déclarées qui n'ont alors pas à se signaler à l'avance) avec leur équipe, que ce club soit inscrit ou non en championnat U11 IDF

1.3. Passé ce délai les équipes n'ayant pas confirmé leur présence sont **considérées comme présentes**, sans regroupement autre que ceux prévus par les ententes, et les plannings sont établis pour être envoyés au plus tard le mercredi précédant le plateau.

1.3.1. Hors cas de force majeure, en cas de forfait moins de 7 jours avant la date du plateau l'équipe fautive doit s'acquitter d'une pénalité financière de niveau 1.

1.4. Le nombre minimum de joueurs par équipe est fixé à 4 et un gardien et il est recommandé qu'il soit égal à 6 et un gardien.

2. Ententes

2.1. Les ententes U11 se font avec demande adressée à la commission sportive IDF Roller Hockey par mail au plus tard à la clôture des inscriptions en championnat.

3. Heure et lieu des rencontres

3.1. Les matchs organisés par la ligue IDF ne pourront avoir lieu que dans un gymnase situé sur le territoire de l'IDF, quelle que soit le siège de l'association ou de l'entente participante.

3.2. Le coup d'envoi des rencontres doit être donné le samedi entre 9h00 et 19h00 ou le dimanche entre 9h00 et 17h00.

3.3. En cas d'entente avec des clubs hors IDF, les matchs devront avoir lieu sur un terrain situé sur le territoire de l'IDF.

3.4. Les dates possibles des matchs sont celles indiquées sur le calendrier régional fixé par la commission sportive IDF Roller Hockey

4. Format des matchs

4.1. Format du terrain

4.1.1. Les matchs se jouent à 3 contre 3 sur la largeur d'un terrain avec 4 cages de dimensions similaires.

4.1.1.1. Les cages doivent avoir une dimension minimale de 130cm de largeur et 100cm de hauteur et peuvent aller jusqu'au format standard des cages définis dans le Règlement Sportif Général – Dispositions particulières au Roller Hockey.



4.1.2. La séparation de la piste doit être matérialisée et continue.

4.2. Pénalités

4.2.1. Les fautes du Règlement Sportif Général – dispositions particulières au Roller Hockey passibles de pénalités mineures sont à signaler aux joueurs fautifs et l'approche pédagogique est à privilégier.

4.2.1.1. En cas de faute de cette nature, l'arbitre arrête brièvement le jeu et la fait remarquer au joueur. Le palet est remis à l'équipe non fautive et l'équipe fautive doit retourner dans sa zone de défense et toucher sa cage avant de repartir.

4.2.1.2. Selon la dureté de l'action du joueur fautif et à l'appréciation de l'arbitre, le joueur fautif peut être exclu pour la durée restante de la rotation et n'est pas remplacé avant la rotation suivante.

4.2.2. En cas d'infractions similaires répétées, ou de fautes passibles d'une pénalité majeure, d'une pénalité de méconduite ou de méconduite pour le match, l'arbitre peut exclure un joueur pour la durée du match.

4.3. Temps de jeu

4.3.1. Le temps de jeu est décompté sans arrêts pour les deux terrains en même temps. Le temps de jeu est adapté selon le nombre de match joué par chaque équipe et est compris entre 10 et 14 minutes.

4.3.2. Un arrêt de jeu simultané pour les deux terrains est effectué en cas de blessure d'un joueur.

4.4. Règles de jeu spécifiques

4.4.1. Le match se déroule avec des gardiens de but. Les règles relatives à la zone de but s'appliquent dans une zone fictive similaire à celle précisée dans le Règlement Sportif Général – dispositions particulières au Roller Hockey.

4.4.2. En cas de cage déplacée l'arbitre ou le gardien de but peut la remettre en place avec ou sans arrêt de jeu (selon la distance du jeu)

4.4.2.1. Aucun but ne peut être attribué dans une cage déplacée

4.4.2.2. En cas d'arrêt de jeu pour replacer la cage ou de but dans une cage déplacée, l'arbitre remet le palet en jeu en donnant la possession à l'équipe en défense. L'équipe en attaque doit retourner dans sa zone de défense et toucher sa cage avant de repartir.

4.4.3. En cas de but l'arbitre remet le palet en jeu en donnant la possession à l'équipe en défense. L'équipe en attaque doit retourner dans sa zone de défense et toucher sa cage avant de repartir.

4.4.4. En cas d'arrêt du gardien celui-ci (ou l'arbitre) remet le palet en jeu derrière sa cage et l'équipe en défense en reprend la possession, l'équipe en attaque doit retourner dans sa zone de défense et toucher sa cage avant de repartir.

4.4.5. Une sonnerie toutes les minutes indique à chaque équipe qu'elle doit procéder à une rotation de joueurs.

4.4.6. À la sonnerie le porteur du palet le laisse immédiatement en place et les 3 joueurs de chaque équipe se dirigent vers leur banc. Les joueurs suivants peuvent entrer en jeu après avoir tapé dans la main d'au moins un de leur coéquipier sortant.



- 4.4.6.1. Le fait d'interférer avec le jeu en revenant sur son banc est une faute et doit être traitée comme pénalité mineure selon les modalités de l'article 4.2.
- 4.4.6.2. Si une équipe comprend un nombre de joueurs qui n'est pas multiple de 3 et qu'une rotation amène certains joueurs à rester en jeu, ces joueurs doivent taper dans la main de leur officiel d'équipe sur le banc avant de repartir en jeu.
- 4.4.6.3. Un joueur peut quitter le terrain en dehors des sonneries prévues à cet effet ou d'un arrêt du temps pour blessure en cas de difficultés physiques manifestes. Le joueur n'est alors pas remplacé avant la sonnerie suivante.
- 4.4.7. Les participants doivent systématiquement diriger le jeu vers la cage de l'équipe adverse.
- 4.4.8. En cas de palet injouable l'arbitre remet en jeu un nouveau palet au plus proche de la zone de sortie du palet, à 1m au minimum des limites du terrain

5. Admissibilité des participants

- 5.1. Peuvent participer les joueuses et joueurs licenciés FFRS de la catégorie ou bénéficiant d'un surclassement.

6. Emargement des équipes et conditions relatives à la CCD

- 6.1. Les responsables des équipes présentes doivent **obligatoirement remplir et signer le formulaire d'emargement en Annexe 1 pour leur équipe**
- 6.2. Les équipes doivent présenter les licences des joueurs de leur effectif (quel que soit leur club d'origine des joueurs)
- 6.3. L'organisateur référent du plateau (encadrant de l'équipe local, ou marqueur, ou autre officiel du club local) vérifie, signe et envoie par courriel à rhidf.u9u11u13@gmail.com la fiche d'emargement à la commission dans la semaine suivant le plateau.
- 6.4. Les conditions pour bénéficier de l'attestation de CCD partie « équipe jeunesse » sont :
 - 6.4.1. Présence sur tous les plateaux d'une équipe où le club concerné est club « principal » (club inscrit, porteur d'une entente le cas échéant et constituant plus de 50% des joueurs)
 - 6.4.2. Présence d'un encadrant au moins du club
 - 6.4.3. Avoir dûment rempli la partie de la fiche d'emargement pour l'équipe ou les équipes du club
- 6.5. Les conditions pour bénéficier de l'attestation CCD partie « entraîneur » sont :
 - 6.5.1. Présence d'un entraîneur diplômé selon les conditions de la CCD comme encadrant d'une équipe où le club concerné est club « principal » (club inscrit, porteur d'une entente le cas échéant et constituant plus de 50% des joueurs)
 - 6.5.2. L'entraîneur encadrant a dûment rempli et signé la fiche d'emargement
 - 6.5.3. Chaque plateau compte pour un match et une journée d'encadrement par l'entraîneur



ANNEXE 1 : EMARGEMENT DES EQUIPES U11 IDF

Date	Lieu	Nom du responsable du plateau
Arbitres		
Licence	NOM et Prénom	Signature Préciser si référent

Equipe (clubs représentés) :
Club principal :

Joueurs				Encadrants	
Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom
Signature					



Equipe (clubs représentés) :

Club principal :

Joueurs				Encadrants	
Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom
Signature					

Equipe (clubs représentés) :

Club principal :

Joueurs				Encadrants	
Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom
Signature					



Equipe (clubs représentés) :
Club principal :

Joueurs				Encadrants	
Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom
Signature					

Equipe (clubs représentés) :
Club principal :

Joueurs				Encadrants	
Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom
Signature					



Equipe (clubs représentés) :

Club principal :

Joueurs				Encadrants	
Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom
Signature					

Equipe (clubs représentés) :

Club principal :

Joueurs				Encadrants	
Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom
Signature					



Equipe (clubs représentés) :

Club principal :

Joueurs				Encadrants	
Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom
Signature					

Equipe (clubs représentés) :

Club principal :

Joueurs				Encadrants	
Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom	Licence	Nom et prénom
Signature					